

Compte rendu succinct de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2012

L'an deux mille douze, le vingt six à vingt heures huit, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de BUXEROLLES, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHARDONNEAU, Maire.

▪ ETAIENT PRESENTS : Monsieur CHARDONNEAU, Maire

Messieurs ELIE, LOYRE, HECHARD, MARTEAU, DEVERGNE, BOUET, BARREAU, PUY, GARNAUD, MORCEAU, MARTIN, GODET, POUZET, BRUN et BADIOU.

Mesdames COBERAC, ASSERIN, HELIAS, DAUTREMENT, CALIOT, MICHAUD, PAIRAULT-BEIX, FAUVELET, SULMON et LACOURCELLE.

DELEGATIONS DE POUVOIRS.

MANDANTS

Mme MARCINIAK
M. MAUGER
M. DJOUDI
Mme NOCENT
M. DUBOC
Mme ROUSSILLON

MANDATAIRES

Mme COBERAC
Mme HELIAS
M. LOYRE
M. BRUN
M. MORCEAU
M. MARTIN

▪ SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur DEVERGNE

■ Information

1) Information au conseil municipal sur les décisions prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT

- Adoption des termes de la convention relative à la diffusion du film « Nos enfants nous accuseront » et l'intervention du réalisateur dans le cadre de l'Agenda 21,
- Notification de l'avenant n°1 au MAPA pour la fourniture scolaire et périscolaire,
- Attribution d'un MAPA relatif à la réception pour les vœux protocolaires et la confection et service d'un apéritif dînatoire pour le personnel et les élus,
- Notification des avenants au MAPA pour la fourniture de bureau, papiers et enveloppes, consommables informatiques, fourniture et impression de papier et enveloppes à en-tête,
- Adoption des termes de la convention entre la Ville de Buxerolles et l'Association « Art Vivant » pour une intervention sur le thème de l'expression des émotions par la création artistique, pour l'accueil de loisirs Abracadabra,
- Adoption de la convention de formation entre la Ville de Buxerolles et la SARL COACH'IN,

■ Finances

2) à la majorité des suffrages exprimés a accordé une avance sur la subvention 2012 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'un montant de 114.048 €,

■ Voirie

- 3) à la majorité des suffrages exprimés a sollicité une subvention au taux le plus élevé auprès du Conseil Général de la Vienne au titre du Programme d'Aide au Développement des Communes pour l'aménagement de la rue de la Coulée,
- 4) à la majorité des suffrages exprimés a sollicité un fonds de concours au titre des pistes cyclables auprès de Grand Poitiers, au taux le plus élevé pour l'aménagement de la rue de la Coulée,

■ Affaires Scolaires

- 5) à la majorité des suffrages exprimés a fixé les tarifs de la restauration scolaire pour les enfants relevant d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), à compter du 1^{er} février 2012,

■ Sport

- 6) à la majorité des suffrages exprimés a accordé une subvention pour l'année 2012 au Comité d'Organisation d'Epreuves Cyclistes de Buxerolles (COECB) pour l'organisation du 21^{ème} Grand Prix de Buxerolles, d'un montant de 6.500 €,
- 7) à la majorité des suffrages exprimés a accordé une avance sur la subvention 2012 pour l'ESB Football, d'un montant de 20.000 €,

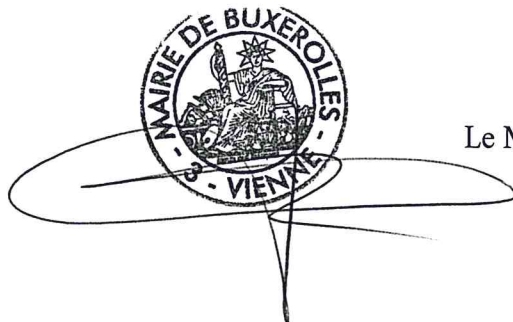
■ Personnel

- 8) à la majorité des suffrages exprimés a remboursé des frais médicaux à un agent de la Commune,
- 9) à la majorité des suffrages exprimés a attribué au directeur de l'Harmonie municipale de Buxerolles, pour l'année 2012, une indemnité de 5.029,23 €,

■ Administration Générale

- 10) à la majorité des suffrages exprimés a pris acte du rapport de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- 11) à la majorité des suffrages exprimés a désigné un membre extérieur à siéger au sein de la Commission Paysage Naturel, Espaces Verts, Patrimoine.

Pour extrait conforme



Le Maire